



Est ce que je risque un OQTF suite à demande de changement d'adres

Par **Abderberc**, le **16/03/2014** à **09:48**

Bonjour;

Je suis étudiant étranger titulaire d'un Master 2. J'ai renouvelé mon titre de séjour étudiant en m'inscrivant en licence d'anglais.

Mais voilà que je me présente à la préfecture de Paris demandant un changement d'adresse en présentant u hébergement plus un CDD alors que sur mon titre de séjour étudiant l'adresse indiquée est à 800 Kms de Paris.

J'ai fait une lettre en déposant mon dossier de changement d'adresse en mettant des arguments complètement injustifiables. Comme par exemple, je compte travailler et ne passer que les examens au niveau de mon université qui se trouve , je le rappelle à 800 Kms de Paris.

On me donne un RDV pour une semaine plus tard. Quand je me présente, on m'informe que je recevrais la réponse par courrier.

Je suis inquiet et je veux savoir si ce n'est pas un OQTF qu'on me prépare.